

SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LA FABRICATION ET LA VENTE D'EXPLOSIFS EN EXTRÊME-ORIENT

licenciée de Bergès, Corbin & Cie

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Universelle_d_Explosifs.pdf

CONSTITUTION

Société française pour la fabrication et la vente d'explosifs en Extrême-Orient
(concession des cheddites)

(La Cote de la Bourse et de la banque, 30 juillet 1902)

Suivant acte fait à Paris par M^e Théret, notaire, le 10 juin 1902, il a été formé une société anonyme sous la dénomination de Société française pour la fabrication et la vente d'explosifs en Extrême-Orient (concession des cheddites).

La société a pour objet principal la fabrication et la vente en Indo-Chine, Cochinchine, Cambodge, Annam et dans les provinces laotiennes des explosifs chloratés dits cheddites, ainsi que de tous autres explosifs et poudres. D'autres objets accessoires sont énumérés à l'art. 2 des statuts.

Le siège social est à Paris, 50, rue de Paradis.

La durée de la société a été fixée à 20 années.

Le fonds social est de 90.000 francs et divisé en 90 actions de 1.000 francs chacune, sur lesquelles 18, entièrement libérées, ont été attribuées au fondateur, M. Gomant, en représentation de ses apports. Les 72 actions de surplus ont été toutes souscrites et libérées de 750 fr. chacune, soit des trois quarts de leur montant.

Sur les bénéfices nets, il sera prélevé : 1° 5 % pour la réserve légale ; 2° une certaine somme pour créer des comptes de réserves extraordinaires ou d'amortissement ; 3° une somme dont le montant sera fixé par le conseil d'administration et qui sera répartie entre la direction et le personnel. Le solde sera distribué aux actionnaires.

Ont été nommés administrateurs : MM. Louis Gomant ¹, demeurant à Paris, 10, rue de Saint-Quentin ; Philippe Schweitzer ², 50, rue de Paradis ; et Paul Harth ³, 50, rue de Paradis. — *Petites Affiches*, 8/7/1902.

¹ Il existait à l'époque un L. Gomant, fabricant d'exploseurs (capsules électriques, amorces...).

² *Auguste* Philippe Schweitzer (Pfaffenhoffen, 1843-Cannes, 1941) : plus ancien associé de la maison Harth et Cie. Associé de la SNC Courret et Cie, cultures de ricin sur 6.000 ha à Vinh-Yên (Tonkin) (1900-1903). Chevalier de la Légion d'honneur du 29 décembre 1903.

³ *Paul* Conrad Théodore Harth (1872-1963) : fils de Théodore Harth (1830-1888), fondateur de la maison Harth et Cie, négoce de métaux, à Lima (1854), administrateur du Comptoir Lyon-Alemand (1880), et de Louise Hertlé. Marié à Louise Jezierski. Licencié en droit. HEC. Associé de la SNC Courret et Cie, cultures de ricin sur 6.000 ha à Vinh-Yên (Tonkin)(1900-1903). Commissaire aux comptes, puis administrateur (c. 1913) et président (1931) du Comptoir Lyon-Alemand, administrateur des assurances Le Travail (1913), des Mines de Douaria(Tunisie) et des Mines de zinc d'Aïn-Arko (Algérie)(1914) — puis de la Cie minière et métallurgique de Caronte (1921) —, de la Cie du Maroc, de la Cie minière et métallurgique de l'Indochine (1923), des Charbonnages de Đông-Tiêu (démissionnaire en 1932), des Éts J. Bocuze et Cie à Lyon, de Ducellier... Chevalier de la Légion d'honneur du 4 mars 1930.

Père d'André Harth (1900-1986), administrateur des Mines de Douaria, de Mines de Huaron, du Crédit foncier colonial, etc.

S.A. française pour la fabrication et la vente d'explosifs en Extrême-Orient
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 4 août 1902, p. 951)

Adm. : L.G. Gomant, Schweitzer et P. Harth. Le commissaire est M. Pacquement ⁴.
Le capital social se monte à 90.000 fr., divisé en 90 actions de 1.000 fr., dont 18
d'apport et 72 libérées de 750 fr. Siège social, 50, rue Paradis, Paris.

Publicités
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 janvier 1904-16 février 1906)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Lachal_cheddites.pdf

CHEDDITES
Véritables explosifs de sûreté
Les CHEDDITES fabriquées à l'usine de Phu Xa près Hanoï ne s'altèrent ni par les
chaleurs de l'été comme les dynamites, ni par l'humidité comme les autres explosifs dits de
sûreté. Elles résistent aux chocs et sont insensibles à la flamme. Elles sont transportées
comme produits chimiques par les Cies de navigation et de chemins de fer.
À RENDEMENT ÉGAL, LES CHEDDITES SONT LES EXPLOSIFS VENDUS LE MEILLEUR
MARCHÉ.
MÈCHES, DÉTONATEURS, EXPLOSEURS ÉLECTRIQUES, ACCESSOIRES DE MINEURS
ETC.
Société anonyme française pour la fabrication et la vente d'explosifs en Extrême-
Orient
Agents commerciaux : LACHAL ET Cie, rue Balny, Hanoï.

Liste des 192 électeurs consulaires français
ANNÉE 1907
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 21 janvier 1907)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/CCI_Hanoi_electeurs-1940.pdf

174 Société des Cheddites	M. Py, directeur	Ha-dông
---------------------------	------------------	---------

⁴ Alfred Pacquement : marié à une sœur de Paul Harth. Mêmes conseils...
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Qui_etes-vous-1924-IC.pdf

Publicités
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 février-11 avril 1907)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Lachal_cheddites.pdf

**EXPLOSIF DE SURETE
CHEDDITE**
Fabrique a Phu-Xa pres d'Hanoi
Comparable aux meilleures dynamites et vendu excessivement
bon marché.
VENTE en 1905 : 200 000 KILOGRAMMES
MECHES. DETONATEURS. EXPLOSEURS ETC
Representant : M. Lachal Hanoi

EXPLOSIF DE SÛRETÉ
CHEDDITE
Fabrique à Phu-Xa, près d'Hanoï
Comparable aux meilleures dynamites et vendu excessivement bon marché.
VENTE en 1905 : 200 000 KILOGRAMMES
MÉCHES, DÉTONATEURS, EXPLOSEURS, ETC.
Representant : M. Lachal, Hanoï.

Société française pour la fabrication et la vente d'explosifs en Extrême-Orient,
concession des Cheddites
Dissolution
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 20 juin 1907)

D'une délibération prise le 8 juin 1907, par l'assemblée extraordinaire des actionnaires de cette société, il résulte que ladite assemblée a prononcé la **dissolution de la société à compter du 8 juin 1907** et a nommé comme liquidateur M. Philippe-Auguste Schweitzer, négociant à Paris, rue de Paradis, 50. — *Petites Affiches*, 17 juin 1907.

Eugène Jung, ancien vice-résident de France au Tonkin,
L'Avenir économique de nos colonies, Flammarion, Paris, 1908

[67] La Société des Cheddites, explosifs de sûreté, près de Hanoï, est une société anonyme au capital de 90.000 francs (actions de 1.000 fr. entièrement souscrites et libérées) dont la durée est de 20 ans, à dater du 23 juin 1902. Son siège social est 50, rue de Paradis, à Paris. Elle a pour objet la vente et la fabrication, en Indo-Chine, des cheddites, explosifs chloratés.

Étude sur le développement économique de l'Indo-Chine de 1902 à 1906, comparé
avec celui de la période quinquennale 1897-1901,
par M. G. Dauphinot,
chef p. i. du Service commercial 34
(*Bulletin économique de l'Indochine*, janvier-février 1908, onzième année)

[120] Fabrique d'explosifs. — Les ateliers de Phu-Xa, qui appartiennent à la Société anonyme française pour la fabrication et la vente d'explosifs en Extrême-Orient, fournissent d'assez fortes quantités de cheddite aux entrepreneurs. Cette usine est installée pour fabriquer les poudres de guerre et de chasse et tous les produits de pyrotechnie.

PROVINCE DE HADONG
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1910, p. 307)

Industrie. — En dehors des industries qui alimentent les commerces mentionnés plus haut, la seule aux mains d'Européens est une usine de cheddites, explosifs de sûreté, située au village de Phu-xa, dans le huyên de Tu-liêm. Cet établissement, dirigé par M. Py, est la propriété d'une société anonyme française dont le siège est à Paris, 50, rue Paradis et dont le représentant est à Hanoï MM. Lachal.

(*L'Information financière, économique et politique*, 20 octobre 1910)

Société française pour la vente et la fabrication d'explosifs en Extrême-Orient, ass. extrad., 5 novembre, 10 h., rue de Paradis, 50.

1907 : REPRISE PAR MAURICE LACHAL

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Schiess&Lachal-Hanoi.pdf

Publicités
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 novembre 1910-24 août 1911)

Dans les principales MINES & CARRIÈRES du Tonkin, on emploie de plus en plus

la Cheddite N
(TYPE BRISANT)

dont voici les propriétés caractéristiques :

La Cheddite s'enflamme difficilement

La Cheddite brûle sans explosion

La Cheddite résiste aux chocs mécaniques violents

La Cheddite se conserve indéfiniment

La Cheddite d'exsude pas

La Cheddite rivalise avec les meilleures dynamites

Principales usines de cheddite
à Jussy en Suisse
à Ergastiria en Grèce
à la Manouba près Tunis
à Rosslin en Écosse
à Schönebeck en Allemagne
à Salvanio en Italie
à Sablino en Russie
à Lisbonne
à Halibury au Canada
à Montévideo
et enfin à PHU-XA près Hanoï

Le prix de la Cheddite est inférieur à celui des explosifs de même puissance actuellement en usage.

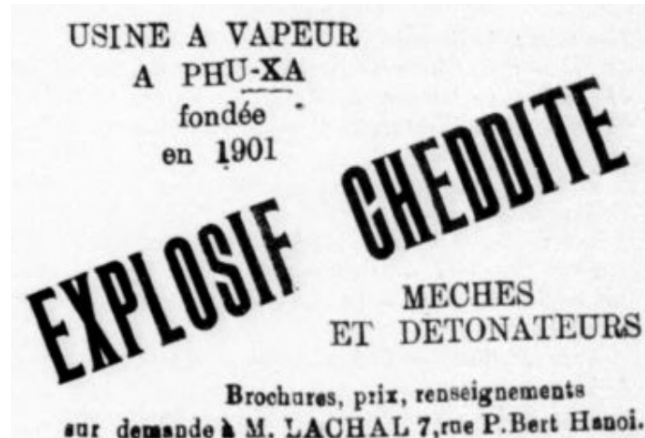
ADRESSRE CORRESPONDANCES

à M. LACHAL, HANOÏ, seul fabricant.

TONKIN
II — INDUSTRIE
Situation générale de l'Indochine pendant l'année 1912

[23] La fin des grands travaux du Tonkin et la mise en exploitation de la ligne du Yunnan devaient arrêter la consommation des explosifs. Aussi l'usine des cheddites, installée à Phu-xa sur les bords du Grand Lac a-t-elle vu ses clients disparaître peu à peu, et sa production est à l'heure actuelle des plus limitées.

Publicités
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 mars-10 juillet 1912)



USINE À VAPEUR À PHU-XA fondée en 1901
EXPLOSIF CHEDDITE
MÈCHES ET DÉTONATEURS
Brochures, prix, renseignements
sur demande à M. LACHAL 7, rue Paul-Bert, Hanoï.

Publicité
(*L'Avenir du Tonkin* , 15 janvier-17 octobre 1913)

La CHEDDITE, fabriquée
à Hanoi depuis 1901, est employée sur toutes
les principales mines et pour tous les travaux
de route de l'Indochine.
10 fois plus forte que les
poudres noires et autres.
Egale à la dynamite à 60 c/e.
Insensible à la chaleur et à
l'humidité.
10 fois moins cher.
Ecrire à **M. LACHAL**, seul fabricant, Hanoi.
(104)

Usine des cheddites
(*Bulletin économique de l'Indochine*, mai 1913)

Sous la raison sociale Société anonyme française pour la fabrication et la vente d'explosifs en Extrême-Orient, une société s'est constituée en 1900. Les produits sont les explosifs cheddites fabriqués d'après les procédés concédés à la Société par MM. Bergès et Corbin, de Chamonix. Le capital initial de 150.000 francs a été porté à 300.000 francs.

L'usine a été édifée à Phu-xa, près Hanoï, sur un terrain de 40.000 m² environ. Elle comprend 15 bâtiments en maçonnerie (logement du directeur, ateliers et poudrières protégées), une dizaine de constructions en torchis ou paillotes à usages divers

Les principaux débouchés sont le Yunnan, le Tonkin et l'Annam.

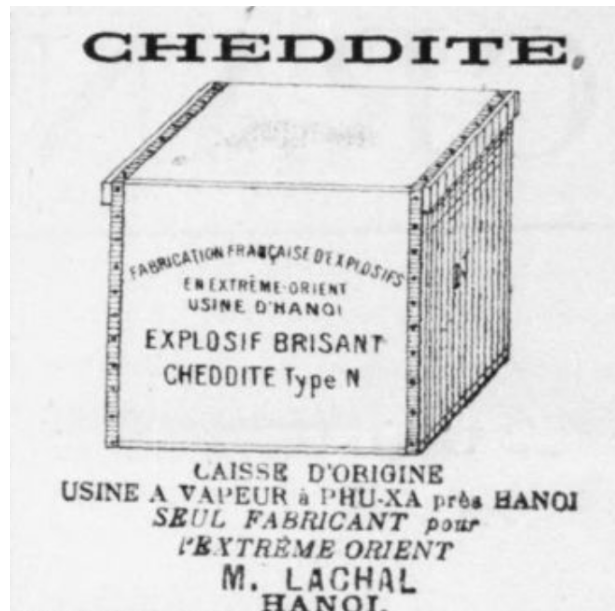
Le personnel se compose de :

1 directeur et un surveillant français ;

37 contremaîtres ouvriers (hommes et femmes) indigènes.

La production journalière peut atteindre une tonne et demie.

Publicités
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 décembre 1913-12 juin 1914)



CHEDDITE.
FABRICATION FRANÇAISE D'EXPLOSIFS
EN EXTRÊME-ORIENT
USINE D'HANOÏ
EXPLOSIF BRISANT
CHEDDITE Type N
CAISSE D'ORIGINE
USINE À VAPEUR à PHU-XA, près HANOÏ
SEUL FABRICANT pour l'EXTRÊME-ORIENT
M. LACHAL
HANOÏ

M. van Vollenhoven à l'usine des cheddites
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 février 1914)

Continuant sa visite des établissements industriels, M. van Vollenhoven, accompagné de son secrétaire particulier, M. l'administrateur Jardin, a visité, hier après-midi, l'usine des explosifs Cheddites de Phu-Xa, sous la conduite de son directeur-proprétaire M. Lachal, le sympathique trésorier de la chambre de commerce de Hanoï.

M. Lachal fit visiter minutieusement à M. le secrétaire général les divers ateliers où les produits chimiques subissent leur préparation spéciale, et l'incorporation des dérivés nitrés avec les chlorates de potasse au préalable pulvérisés à l'électrolyse a retenu toute son attention et motivé de nombreuses explications de sa part.

Les essais de combustion furent faits au laboratoire sur les produits fabriqués, des expériences d'explosion suivant les méthodes en cours eurent lieu, et M. le secrétaire général fut enchanté de voir un peu de près, ce qu'était la cheddite, sa force brisante incontestable, et ses remarquables qualités qu'offre sa sécurité.

La visite terminée, une coupe de champagne fut offerte à M. van Vollenhoven et à M. l'administrateur Jardin qui se retirèrent, félicitant vivement M. Lachal d'avoir doté la colonie d'une industrie d'une utile indiscutable pour les mines et les grands travaux publics de routes et de chemins de fer. M. Lachal remercia, et déclara à M. le secrétaire général, que les industriels du Tonkin, lui étaient très sensibles de la marque de haut intérêt qu'il leur portait, en venant visiter dans leurs moindres détails les établissements qu'ils ont fondé, et qui sont le témoignage vivant de la confiance qu'ils ont eue aussi dans les destinées du pays.

Hanoi
(*Les Annales coloniales*, 18 juin 1914)

Sont nommés membres de la commission municipale :
... Lachal, industriel ; Mourlan, avocat-défenseur...

1914 (juillet) : la Société universelle d'explosifs cède
— moyennant 15.600 actions de 500 francs —
ses usines de Lamarche et La Manouba
et ses marques cheddites pour la France, ses colonies
et pays de protectorat (hors Maroc)
à la Société générale d'explosifs (cheddites)
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Generale_explosifs_cheddites.pdf

USINE DES CHEDDITES à Phu-xa (Hà-dông)
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915, p. 101)

M. LACHAL, directeur.

Les centres industriels du Tonkin et du Nord-Annam
HANOI (suite)
par H. CUCHEROUSSET
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 6 octobre 1918)

[...] Nous rangerons aussi parmi les industries hanoïennes, une industrie qui a dû être installée, à cause du danger, à sept kilomètres de la ville, l'usine des cheddites de Phuxa. Cette usine a été créée en 1901 par M. Lachal, concessionnaire de la licence de l'exploitation des brevets de la Société générale d'explosifs, de Paris. L'usine comprend, en autant de pavillons séparés, un laboratoire d'essais, un atelier de malaxage, un atelier de séchage et de laminage, un atelier d'encartouchage, un atelier de paraffinage, deux poudrières, une pour les explosifs et l'autre pour les détonateurs, un magasin à matières premières et un champ d'expérience entourés de cavaliers de

protection. La production s'est élevée de 30 à 40 tonnes par an au début à plus de cent tonnes.

1921 : REPRISE PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TRANSPORTS

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Francaise-transport-Hanoi.pdf

AEC 1922 :

Cie fse d'explosifs en Extrême-Orient (anc. Établ. M. Lachal), 7, bd. Bobillot. — Sté an., 225.000 fr. — Fabric. et vente des explosifs dits cheddites.

Publicité

(*L'Avenir du Tonkin*, 9 octobre 1922-15 janvier 1929)



Promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur
MINISTÈRE DES COLONIES

(*Journal officiel de la République française (lois et décrets)*, 16 août 1923)

Chevaliers

Lachal (Silas-Victor [dit Maurice]), industriel en Indochine ; 2 ans 10 mois 6 jours de services militaires. Titres exceptionnels : 21 ans de pratique industrielle. Chef d'une maison d'importation et d'exportation fondée à Hanoï en 1892⁵. Fondateur, en 1902, à Phuxa, près de Hanoï, d'une usine d'explosifs. Services distingués rendus en qualité de conseiller municipal de Hanoï. Juge au tribunal de commerce. Membre du conseil de protectorat. Membre du conseil du contentieux de l'Indochine.

⁵ Lachal (anc. maison H.L. Schiess), Hanoï :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Schiess&Lachal-Hanoi.pdf

Abel Marius TALLARD, directeur (1925-1929)

Né à Grenoble, le 30 oct. 1896.

Fils de Abel Claude Tallard et de Marie-Louise Peclet.

Marié à Hanoï, en 1924, avec Jeanne-Marie Céline Biron. Dont :

— Robert Jean Abel (Hanoï, 25 décembre 1925-Hanoï, 2 avril 1926) ;

— Geneviève Marie Jeanne (Hanoï, 7 septembre 1928- ?) ;

— Alix Georgette Maie (Haïphong, 27 mars 1931-Serres, Hautes-Alpes, 17 juillet 2016) ;

— Philippe Marie Humbert (Haïphong, 5 février 1941-?).

Responsable du rayon quincaillerie de Poincard et Veyret à Hanoï (19 janvier 1921).

Membre du Gratin tonkinois.

Trésorier adjoint de l'Union sportive hanoïenne.

Directeur du garage Bobillot (Société française de transports) et de l'usine de cheddites de Phu-Xa (1925).

Membre de la Chambre de commerce de Hanoï (avril 1926).

Départ (février 1929).

Réinstallation à Haïphong (novembre 1929) : concessionnaire des transports postaux entre Hanoï et Haïphong, entrepreneur de pompes funèbres et propriétaire d'un magasin de confection.

Membre de la Société des courses de Haïphong

Domicilié le 1^{er} juillet 1949 à Grenoble.

COMPAGNIE FRANÇAISE D'EXPLOSIFS EN EXTRÊME-ORIENT

(Annuaire général de l'Indochine française, 1925, p. I-63)

Usine à Phu-xa.

M. TALLARD, directeur.

(L'Indochine, revue économique d'Extrême-Orient, 20 février 1926)

Un incendie qui s'est déclaré à l'usine de cheddite, près de Phu-Xa, a causé la mort de deux indigènes et en a blessé trois.

(L'Avenir du Tonkin, 15 février 1929)

Ceux qui nous quittent. — M. Abel Tallard, le sympathique directeur de la Société française de Transports, Compagnie française d'explosifs en Indochine, nous quitte rentrant en congé avec sa charmante famille.

Nous lui adressons pour lui et les siens nos meilleurs souhaits de bon séjour dans la Métropole.

OMNIUM INDOCHINOIS

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Omnium_IC-Hanoi.pdf

Une nouvelle société industrielle et commerciale
(*L'Écho annamite*, 25 juin 1929)

Hanoï, le 24 juin. — Sous la dénomination d'Omnium indochinois s'est créée à Hanoï, au capital de 3 millions de francs, une nouvelle société industrielle et commerciale, par la fusion de la Compagnie française d'explosifs en Extrême-Orient, de la Société française de transports et des deux entreprises d'exploitation de pousse-pousse Verneuil & Gravereaud et Chevance & Compagnie.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 28 AVRIL 1928 DE LA COMMISSION
PERMANENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 avril 1928)

Projet d'arrêté modifiant l'article 4 de l'arrêté du 1^{er} octobre 1926 relatif à l'établissement d'une fabrique des cheddites de Phu Xa (Hadong).

Les troubles du Tonkin

Répression à Hung-Hoa-Lam-Thao, Phu-Tho, Bacninh, etc.
(*L'Écho annamite*, 20 février 1930)

A Ha Dong, des sentinelles ont tiré sur des rôdeurs
À Phu-Xa, dans la province de Ha-Dong, les sentinelles du poste de garde de l'usine de cheddites ont tiré, dans la nuit, sur des individus qui rôdaient autour des bâtiments.

L'EXPLOSION DE LA FABRIQUE DE CHEDDITE

Premiers détails
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 août 1931)

Bien que nous ayons déjà une opinion qui, de plus en plus se confirme en ce qui concerne la manière dont le feu prit à Phu-xa et fit sauter le dépôt de cheddite et de dynamite, nous voulons en faire abstraction pour l'instant et, suivant l'exemple des nombreux enquêteurs officiels que nous avons joints dans la matinée, nous nous abstenons de tout pré-jugement ; nous contentant de donner, en vrac, les détails que nous avons pu recueillir et qui serviront à nos lecteurs s'ils désirent se faire, à leur tour, une opinion personnelle.

Topographiquement, nous avons une bâtisse rectangulaire couverte d'un toit de tuile soutenu par des charpentes de bois et isolé de la pièce par un plancher crépi à l'intérieur.

La pièce est emplie de caisses de bois épais, posées les unes sur les autres et rangées avec un soin méticuleux. Il y a des allées de circulations d'une propreté absolument stricte.

Pas un papier, pas une loque, pas même de poussière.

Les coolies apportent ou viennent prendre les caisses pieds nus sous la surveillance d'un Européen qui les laisse sortir et fait à chaque fois une tournée d'inspection scrupuleuse.

Quand il a refermé la lourde porte, la chambre est donc vierge de tout corps étranger, à part les caisses de bois, dûment rabotées.

De plus, elle est privée de lumière et presque absolument d'air.

Les caisses qui s'y trouvaient dans la nuit de dimanche contenaient dix mille kg de cheddite, 1.600 kg de dynamite et 80.000 mètres de cordon Bickord.

Autour de cette bâtisse se trouve un haut talus de terre qui l'enserme entièrement, laissant seulement un couloir maçonné pour permettre d'atteindre la porte.

C'est dans ce couloir à ciel ouvert qu'un veilleur se tient nuit et jour. Il y bat la semelle, n'en franchit pas le bout et se trouve, tantôt près de la porte, tantôt près du sentier, toujours entre deux murs qui ne lui permettent qu'un faisceau de visibilité sur l'extérieur assez réduit et qui a pour axe une ligne imaginaire partant de la porte du dépôt d'explosif pour aller au perron de la maison à étage située à 300 mètres de là et qu'habite le gardien chef, M. La Montagne, de nationalité hindoue.

Ce petit croquis, pour sommaire qu'il soit, est à retenir car il permettra peut-être de coordonner certains détails de l'action elle-même.

Nous sommes au dimanche 2 août ; il est huit heures et demie du soir, le veilleur est à son poste et appuyé à la paroi de son couloir.

Il fait nuit.

— « J'ai entendu une petite détonation, a-t-il dit, comme un coup de revolver ou un coup de fusil de chasse. J'ai eu si peur que je me suis laissé tomber à terre. Je me suis relevé et j'ai vu des flammes.

Je me suis précipité vers la maison du gardien et j'ai prévenu M. La Montagne. »

En quelques minutes, M. La Montagne rassemble quatre coolies et se précipite vers l'extincteur, gros cylindre pouvant contenir un mètre cube de liquide ignifuge, muni de tuyaux en gros caoutchouc noir et d'une lance de cuivre.

Par hasard, cet appareil qui repose sur un lourd essieu de fer est dépourvu de ses roues. Les coolies essayent de le soulever, impossible. Les minutes passent.

L'on court chercher des touques qu'on emplit à la rizière proche.

Le toit flambe toujours. On l'asperge de touques d'eau.

L'eau glisse sur les tuiles en grande partie et le ravitaillement en liquide se fait lentement.

Les coolies sont sur le talus de terre quienserme la chambre-dépôt et qui arrive à la hauteur du bord du toit.

Pendant qu'ils travaillent, M. La Montagne qui, seul, a la clef de la porte et la tient toujours sur lui, pénètre dans le dépôt et le trouve intact.

Seulement un peu de fumée commence à pénétrer venant du plafond à l'angle gauche. de la pièce et au fond opposé à l'entrée.

Avec l'aide d'un coolie, il se met en devoir de déménager les caisses de dynamite et en transporte plusieurs à quelques mètres, en plein champ.

Soudain, il s'aperçoit que l'angle gauche du plafond s'effondre, en flammes, sur les caisses de cheddite.

Il donne l'ordre de se replier immédiatement.

Tout les hommes se sauvent dans la direction de la maison du gardien.

Première explosion. Une caisse de cheddite a pris feu.

Quatre hommes par terre et sans blessures. La fuite continue.

Deuxième, troisième, quatrième explosions.

Une à une, les caisses sautent, au fur et à mesure qu'elles ont leur couvercle rougi par le feu mais elles ne font pas sauter les voisines.

À neuf heures précises, le plafond et la charpente s'effondrent et c'est l'explosion totale qui détruit tout et endommage le dépôt de détonateurs qui, par un hasard inexplicable, ne saute pas.

Tous les bâtiments à 500 mètres à la ronde sont plus ou moins détruits par la force de la déflagration.

Voilà, dans l'espace et dans le temps, les détails que nous avons recueillis et que nous nous efforcerons de compléter avant de donner ce qui nous semble être la reconstitution nécessaire de cette... affaire.

LE DÉPÔT D'EXPLOSIFS
de l'usine de « Cheddites »
a pris feu et a sauté,
causant de gros dégâts
(*La Tribune indochinoise*, 5 août 1931)

Hanoï, 3 août. (Arip). — Hier au soir, vers 21 heures, le dépôt d'explosifs de l'usine « Cheddites », située sur la route circulaire, a pris feu et a sauté, causant une forte émotion dans les villages voisins. Les bâtiments proches ont été fortement endommagés. Le Résident de Ha-Dong et la Sûreté se sont aussitôt transportés sur les lieux. L'incendie a été rapidement éteint.

On ignore la cause de l'incendie

L'explosion de la fabrique de « Cheddite » a été provoquée par un incendie dont on ignore si la cause est accidentelle ou due à la malveillance. La poudrière comportait un bâtiment en bois à étage, masqué par une butte de terre.

Les déclarations des témoins

Les témoins ont déclaré qu'ils avaient vu des flammèches, puis des flammes et de la fumée sortir de la poudrière, ce qui provoqua l'explosion d'un stock considérable de cheddites, de dynamite et de pétards, dont on a retrouvé des quantités disséminées dans les rizières et les champs environnants. Il est curieux de signaler que la pluie tombait au même moment. Les bâtiments annexes de l'usine ont subi des dégradations importantes ; certains sont totalement détruits. Il n'y a d'autres victimes que deux personnes passant sur la route au moment de l'explosion, qui ont été blessées légèrement par les éclats des tuiles projetés.

Les dégâts sont évalués à 150.000 piastres

L'estimation sommaire des dégâts est de 150 000 piastres, qui ne sont pas assurés. On prévoit que la reconstruction de l'usine durera cinq mois et occasionnera le chômage de 50 ouvriers. Dès que la nouvelle a été connue, les autorités et de nombreux curieux ainsi que le gouverneur général Pasquier se sont rendus sur les lieux du sinistre.

Une enquête est en cours

Une enquête approfondie suit son cours pour établir les causes de l'incendie.

CHRONIQUE DE LA VILLE

(*L'Avenir du Tonkin*, 6 août 1931, p. 2, col. 3)

L'explosion de l'usine de Phu-Xa. — À la suite de l'explosion de l'usine de Phu-Xa, la Société l'Omnium indochinois a porté plainte entre les mains de M. le procureur de la République contre inconnu pour incendie volontaire.

Un dépôt d'explosifs saute aux portes d'Hanoï
(*Le Journal des débats*, 13 septembre 1931)

Le bruit a couru hier, à Paris, dans certains milieux coloniaux, que la poudrière d'Hanoï avait sauté à la suite d'un incendie si mystérieux qu'on prononçait le mot d'attentat.

Renseignements pris, l'affaire, qui remonte au 3 août, est beaucoup moins grave : c'est le dépôt de cheddite de Phu-Xa, et non la poudrière d'Hanoï, qui a fait explosion, et il semble bien que cet accident soit dû à une cause toute fortuite.

Tous les bâtiments, à cinq cents mètres à la ronde, ont été détruits par la force de la déflagration. Par un hasard heureux, il n'y eut aucune victime. Les dégâts sont évalués à 1.500.000 francs.

L'explosion de l'usine de cheddite
(*Les Annales coloniales*, 31 octobre 1931)

À la suite de l'explosion de l'usine de cheddite, le parquet général vient de commettre le commissaire aux délégations judiciaires pour enquêter sur les causes de cette explosion. L'enquête tend à établir si l'explosion est due à la malveillance et, dans l'affirmative, à retrouver les auteurs de ce crime. Après le premier interrogatoire du personnel de l'usine, un caï annamite a été consigné à la disposition de l'enquêteur

Publicités
(L'Avenir du Tonkin, 10 août-2 novembre 1934)

CHEDDITE
Le Meilleur des Explosifs pour Mines,
Carrières et tous travaux de Sautage
BON MARCHÉ,
SÉCURITÉ,
PUISSANCE
OMNIUM INDOCHINOIS
Concessionnaires Exclusifs pour l'Indochine
de la
SOIÉTÉ GÉNÉRALE D'EXPLOSIFS
CHEDDITES
USINE à PHU-XA -- TONKIN
Bureaux à Hanoi 5 Bd Bobillot.--Tèlèp. 73
Brochures, Prix, Conditions et
Démonstrations sur demande

UNE EXPLOSION
à l'usine des cheddites et à la fabrique de pétards de Phu-Xa
(L'Avenir du Tonkin, 7 mars 1939)

Les promeneurs qui, chaque soir, font en automobile ou à bicyclette le tour du Grand Lac par Phu-Xa ne furent pas peu étonnés en arrivant hier aux abords du monument Pouyanne d'ordinaire si paisibles d'y constater une animation inaccoutumée tandis que de nombreuses voitures stationnaient sur la route menant à l'ancien bac des 4-Colonnes en bordure immédiate de l'usine des cheddites.

Il y avait des linhs baïonnette au canon ; des ambulances et des infirmiers, des commissaires de la Sûreté.

Un coup d'œil d'ensemble sur l'usine permettait aussitôt de constater qu'une explosion s'était produite qui avait éventré le puits de la bauxite tannique toutes les toitures en briques des magasins, ateliers, abris avaient été réduites en miettes.

Les abris en tôle avaient été décimés, puis arrachés de terre et certaines de leurs parties projetées au loin.

La cheminée de l'usine résista au choc ; le dinh de Phu-Xa tout proche fut presque entièrement démoli, tandis que de l'autre côté de la digue de protection, une pagode sérieusement endommagée laissait apparaître par des pans de murs en ruines autels et statuts de Bouddha. Y avait-il eu mort d'hommes ? Tel fut notre premier souci d'information quand nous arrivâmes à 15 h. sur les lieux. Le bon docteur de Hadong accouru des premiers, sitôt la nouvelle connue, avec infirmiers, médicaments, civières, voitures d'ambulances, nous rassura tout aussitôt.

Aucun mort, mais de nombreux blessés, atteints en général par des éclats de tuiles ou de vitres.

Après premier pansement, ils ont été dirigés sur l'hôpital provincial de Hadong.

Beaucoup d'entre eux avaient reçu de fortes commotions, dont le gardien qui fut projeté à une vingtaine de mètres de sa guérite mais qui en éprouve plus de peur que de mal.

L'explosion s'est produite vers les 14 heures au moment où allait être repris le travail et l'on put en percevoir le bruit à Hanoï sous la forme d'un bruit semblable à un coup de tonnerre.

Les rangs des travailleurs se trouvaient quelque peu éclaircis par suite du Têt. Sitôt la nouvelle connue, M. le résident de France à Hadong Haelewyn et S. E. le tong-doc arrivèrent du chef-lieu de la province, cependant que M. l'inspecteur commandant la brigade de Hadong dépêchait un détachement par car automobile, et que, de Hanoï, venaient M. le procureur de la république p. i. Morice ; les services de la Sûreté et de l'Identité ; M. le résident supérieur Bary, inspecteur général du travail ; M. Erard, inspecteur du travail au Tonkin ; M. de Gentile, de l'inspection des Mines.

Le personnel dirigeant de l'Omnium indochinois, dont dépend l'usine des cheddites, et M. Pham-lê-Bong, qui s'occupe de la fabrique de pétards, étaient accourus les premiers, M. Pham-lê-Bong manquant le train spécial qui devait l'emmener à Hué.

Tout avait marché normalement le matin et l'inspection minutieuse quotidienne surtout du dépôt de bauxite n'avait rien révélé d'anormal.

C'est à ce dépôt que se produisit l'explosion. Tout à côté se trouve le dépôt des détonateurs qui n'a subi que des dommages superficiels.

Les dégâts matériels sont fort importants — et non couverts, croyons-nous, par l'assurance mais il serait prématuré de songer à les évaluer.

Toutes les toitures sont à refaire, toutes les portes les fenêtres, ont été arrachées.

Il y a bien du travail pour un mois à remettre tout en ordre.

Mais l'activité bien connue des dirigeants saura triompher de cette nouvelle difficulté.

On se rappelle, en effet, qu'il y a plusieurs années, une explosion se produisit de nuit, Phu-Xa [et qu'elle fut] assurément beaucoup plus grave que celle-ci, puisqu'il y eut de nombreux morts.
